

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

tenue le lundi 18 mars 2024, à 15 h 30, local espace entrepreneurial
situé au 1155, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec)

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE #3

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Membres de la communauté :

Bernard Gaudichon, APCHQ

Sophie Lévesque, Alliance jeunesse (absente)

Judith Riopel (groupe socioéconomique et communautaire)

Entreprise de la région (poste non comblé)

Élèves du CFPGR :

Joy Chénier (absente)

Anne Duchesne (absente)

Carole Ternon (absente)

Membres du personnel :

Hervé Blanchette, enseignant télécommunications

Christine Blanchet, agente de bureau

Nancy Bédard, intervenante psychosociale

Bianka Fontaine, enseignante secrétariat

Guillaume Fortin, enseignant électricité

Stéphane Gagnon, enseignant électricité

Claudine Laflamme, enseignante en lancement d'entreprise

Robert Nadeau, enseignant réparation en service électronique (absent)

Hélène Therrien, enseignante secrétariat (absente)

Membres du personnel substitut :

Serge Tremblay, enseignant Gestion d'une entreprise de construction (absent)

Julie Gagnon, enseignante secrétariat

Nadia Devin, orthopédagogue (absente)

Équipe de direction :

Hubert Brulotte, gestionnaire administratif

Marie-Line Michaud, directrice adjointe

Marc-André Smith, directeur

2. Lecture, adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la réunion et vérification du quorum
- 2- Lecture, adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2024
- 4- Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre
- 5- Projet éducatif
- 6- Consultation du C.É auprès des élèves
- 7- Frais vignettes de stationnement des élèves
- 8- Révision budgétaire mars 2024
- 9- Questions du public
- 10- Autres sujets
- 10.1-
- 11- Clôture de la séance

Il est proposé par Mme Riopel, appuyé par M. Gaudichon, d'adopter l'ordre du jour pour la rencontre du 18 mars 2024.

CÉ-23-24-16 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

	<p>3. Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2024</p> <p>Le procès-verbal a été envoyé en même temps que l’avis de convocation de la présente séance.</p> <p>Il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par M. Blanchette, d’approuver le procès-verbal de la rencontre du 23 janvier 2023.</p> <p>CÉ-23-24-17 APPROUVÉ À L’UNANIMITÉ</p>
	<p>4. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre</p> <p>Les suivis au procès-verbal sont prévus à l’ordre du jour de la rencontre.</p> <p>5. Projet éducatif</p> <p>Le document a été envoyé aux membres à la suite de la rencontre de janvier dernier dans laquelle le projet éducatif avait été discuté en entier. Lors de la présente séance, M. Smith présente les moyens issus des orientations et des objectifs ciblés au projet éducatif 2023-2027.</p> <p>Mme Riopel questionne en lien avec le point <i>Orientation scolaire et professionnelle</i>. Parmi les ressources mentionnées, Mme Bédard précise aussi que, selon la provenance de l’élève, on ajuste la ressource en fonction du milieu.</p> <p>Il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par M. Gagnon, d’adopter le projet éducatif 2023-2027 du CFPGR.</p> <p>CÉ-23-24-18 ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ</p>
	<p>6. Consultation du C.É. auprès des élèves</p> <p>En suivi à la dernière rencontre, le questionnaire de consultation sur le sentiment d’appartenance est présenté pour approbation par les membres du conseil d’établissement. Cette consultation sera réalisée de manière volontaire par les élèves et les membres du personnel.</p> <p>Il est proposé de modifier les choix de réponse pour que ce soit plus clair (enlever les « oui » et « non ») pour les questions 10 et 19.</p> <p>Il est proposé par Mme Riopel, appuyée par Mme Laflamme, d’approuver le questionnaire de consultation du C.É à la clientèle et au personnel du CFPGR.</p> <p>CÉ-23-24-19 APPROUVÉ à l’unanimité</p> <p>7. Frais de vignettes de stationnement des élèves</p> <p>M. Brulotte mentionne que le stationnement est régulièrement à pleine capacité. Le centre ne dispose pas de budget pour assurer une surveillance quotidienne des véhicules munis ou non d’une vignette. De plus, en raison des travaux sur le boulevard Guillaume-Couture, notre stationnement sera plus sollicité et difficile à contrôler. À cet effet, il a été discuté, en comité de direction, que le coût de la vignette pourrait être augmenté à 25 \$ par année. La vignette est au coût de 5 \$ en ce moment. Cette hausse ne concerne pas le personnel du centre.</p> <p>Aucune décision prise en CÉ aujourd’hui, car cela est encore en réflexion en comité de direction. Résolution reportée à une prochaine rencontre, si requis.</p> <p>8. Révision budgétaire de mars 2024</p> <p>M. Brulotte présente la révision budgétaire de mars 2024. Le centre détient des revenus de 6 338 674\$ et des dépenses de 5 952 446\$, ce qui représente un surplus de 386 228\$.</p> <p>Mme Riopel propose de préciser les différents acronymes propres au centre de formation.</p>

CÉ-23-24-21	<p>Il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par Mme Bédard, d'approuver la révision budgétaire du CFPGR.</p> <p>APPROUVÉ à l'unanimité</p> <p>9. Questions du public Aucune personne du public présente.</p> <p>10. Autres sujets Aucun autre point ajouté à la rencontre.</p> <p>11. Clôture de la séance La séance étant terminée à 16 h 36, il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par M. Blanchette, que la séance soit levée.</p>
CÉ-23-24-22	ADOPTÉ à l'unanimité

Bernard Gaudichon, président du conseil d'établissement CFPGR

Marc-André Smith, directeur CFPGR